

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 11 juin 2022.

L'assemblée générale du comité de la Haute-Garonne de judo, jujitsu, kendo et DA, s'est tenue le 11 juin 2022, à la Maison Du Judo », chemin Cassaing, 31500 Toulouse, en présence de Mme PRUVOST Marielle (membre du conseil d'administration de la FFJDA), de Mme PHARAMOND Julie (élue Mairie de Toulouse), de Mr CADOT Yves (vice-président de la Ligue Occitanie, représentant Mr OPIZ Frank, président de la ligue), et de Mr Gwenaël Mimard (expert comptable).

Étaient absents excusés : Mme Delga Carole (présidente Conseil régional), M. André Zovéda (Président honoraire du Comité), ALI bey nadir (CTF), Jacques Seguin, Jean-Louis Juan, Destouesse Pierre, Desplans Martine, Fourcade Daniel, Gov Christine, Opitz Patrick, Sempé Yves, Rousselle Eric, CTAM Fujisport Toulouse (comptoir Toulousain des arts martiaux),

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à 09h40

Rappel des conditions de quorum : « pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire , doit réunir au moins un tiers des membres (soit **38 clubs**) ou un tiers des voix (soit **1200 voix**) .

40 clubs (34 présents et 6 représentés), représentant 1550 voix (1370 présentes et 180 représentées) ayant émargé, le quorum est atteint ; la présidente Régine Ferret déclare que l'assemblée générale peut délibérer valablement.

- **Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/05/2021** : à l'unanimité
- **Rapport moral 2021 de la présidente Régine Ferret**

Un contexte économique et environnemental difficile se traduisant par une perte de 3380 licences en 2020/2021. On recense une reprise avec près de 12600 adhérents cette saison 2021/2022.

Départ à la retraite de la secrétaire administrative Corinne Rigole le 01/02/2021, remplacée par Romane Dubot le 01/10/2021.

Licence / assurance 2022/2023 : 41€ et 21€ (pour les moins de 5 ans).

Les violences dans le judo : à tous les niveaux de la fédération le sujet est prioritaire : nous devons entourer et aider les victimes et contribuer à transmettre un judo « propre ». Le comité a signé une convention avec l'association « Les papillons ».

En nous appuyant sur les clubs nous devons poursuivre notre politique de:

Diversification et développement des pratiques, maintien de la qualité (accueil, enseignement...), formation et perfectionnement des pratiquants, formation initiale et perfectionnement des enseignants, formation et information des dirigeants, communication et promotion, rigueur dans la gestion comptable, lutte contre le non licenciement, reconnaissance et valorisation des dirigeants, ouverture de clubs et de dojos annexes, intermédiaire entre clubs, fédération et partenaires, formation de citoyens responsables et solidaires...

Remerciements :

A tous les acteurs du judo départemental et régional (bénévoles et professionnels), aux divers partenaires institutionnels et privés (ANS, mairie de Toulouse, CDOS, DDCS, Conseil départemental, Conseil régional, CETAM, crédit mutuel, Croix Rouge de Muret...). Merci également aux élus et enseignants des clubs.

- **Rapport d'activité 2021 du secrétaire Général Jean-Claude Borredon**

Rappel des missions du comité et du secrétariat:

Organisme territorial décentralisé de la FFJDA, le comité met en œuvre la politique fédérale en Haute-Garonne. Organisme de proximité avec les clubs, il a un rôle dans la transmission des informations.

Le comité en quelques chiffres :

14707 licences en 16/217 ; 13490 en 19/20 ; 10110 en 20/221 (impact COVID) et 12572 cette saison.

Bilan des activités, rappels utiles, nouveautés :

La licence/assurance, l'extranet fédéral, la vie associative et statutaire (le contrôle d'honorabilité, les récompenses fédérales...), communication et développement (le site internet pour le CD mais aussi pour les

COMITE DE LA HAUTE-GARONNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO & DA

clubs, l'espace licenciés, les réseaux sociaux, la campagne de rentrée, la presse écrite, les accueils téléphonique et physique, les journées portes ouvertes, les parrainages...), l'aide aux clubs...

Projet de création d'une ligue professionnelle, opération « 1000 dojos », lutte contre les violences...

Les objectifs à atteindre :

- retrouver le nombre de licences de 2016/2017 (plus de 14700 adhérents) ;
- fidélisation, augmentation du nombre d'enseignants, multiplication des pratiques, accueil de nouveaux publics, formation d'arbitres et de CS...

- Rapport financier 2021 de la trésorière Brigitte Alléguède (bilan, compte de résultats)

Une gestion financière maîtrisée :

Le bilan fait état d'un **solde négatif de 15381€61**. Nos ressources proviennent essentiellement de la FFJDA (ristourne de 1.61€ par licence pour le fonctionnement et 1.23€ par licence pour l'emploi du CTF), de subventions diverses (ANS, Conseil Départemental, Conseil Régional), des cotisations fédérales clubs (sauf en 2021 en raison de la COVID), des partenariats et des contributions volontaires (mise à disposition de la maison du Judo et de dojos municipaux). La prise de licences est primordiale et impacte directement notre trésorerie. **Le bilan financier s'élève à 139749€42 au 31/12/2021**. Les vérificateurs aux comptes ont attesté de la véracité des comptes établis et de la présence des pièces justificatives.

COVID 19 : aide aux clubs : 41 clubs ont participé au plan de relance en mai/juin 2021 ; 55€ par licence ont été ristournés aux clubs (dont 5€ pris en charge par le comité).

Pour le plan de reprise (début saison 2021/2022, participation de 5€ par le comité).

La part comité de la cotisation club 2021 a été ramenée à 1€ par club au lieu d'1€ par licence.

- Arrêté des comptes 2021 (bilan, compte de résultats, annexes)

- Rapport des vérificateurs aux comptes Jean-Pierre Monna et Etienne Schrive

- Vote d'approbation des rapports (moral de la Présidente, d'activités du Secrétaire, financier de la Trésorière), valant quitus de gestion au comité directeur : à l'unanimité.

- Affectation du compte de résultat

Sur proposition de la Présidente, il est décidé à l'unanimité de l'affecter au fond associatif.

- Présentation du budget prévisionnel révisé 2022 et du prévisionnel 2023

Avant de présenter les 2 budgets prévisionnels, la trésorière propose de maintenir le mode de calcul pour 2023 de la part départementale de la cotisation clubs à 1€ par licence (calculé au 31/08/2022).

- Vote des prévisionnels et du montant de la cotisation club (part départementale)

Adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Cooptation de Pierre ORTALA comme membre du comité directeur, en remplacement d'Yves Sempé (démissionnaire) : 1520 voix pour et 30 voix contre. Pierre Ortala est élu membre du comité directeur.

- Désignation de 2 vérificateurs aux comptes : Sont candidats à la fonction de vérificateur aux comptes : Jean Pierre Monna et Etienne Schrive. Tous deux sont élus à l'unanimité.

- Remise des récompenses et distinctions fédérales 2021 et 2022 et discours de clôture

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à 12h45

Régine FERRET
Présidente

Jean-Claude BORREDON
Vice-président Délégué/Secrétaire Général

